

Conseil exécutif de l'ACEP

Compte rendu de la réunion du 25 avril 2007 Bureau national de l'ACEP Salle de conférence 17 h 45

Présences : J. Aggrey (président), C. Card, J-R. Benoit, M. Holyk, M. Korol, R. McVicar, L. Perrin, A. Picotte, A. Sipos, S. Spak, S. Spano, C. Therrien, M. Zinck, C. Danik, J. Ouellette, D. Martin.

Absences justifiées : G. Dussault, C. Lakaski, S. Lawson.

Adoption de l'ordre du jour

Une résolution du Comité d'examen de la gouvernance est ajoutée en point 1(c) et les points subséquents sont renumérotés.

Il est proposé par M. Zinck et appuyé par B. McVicar que l'ordre du jour soit adopté avec modifications.

Pour =10, contre= 0, abstentions = 3. **Résolution adoptée.**

Adoption du compte rendu de la dernière réunion

Les modifications suivantes sont apportées :

Sous « Procédure de sélection des membres des sous-comités », supprimer la phrase entre parenthèses et ajouter la suivante : « Il y a consensus pour que la question soumise au conseiller juridique en vue d'obtenir son avis soit fournie séparément avec la réponse. »

Des corrections typographiques sont aussi apportées.

Il est proposé par A. Picotte et appuyé par S. Spak que le compte rendu soit adopté avec modifications. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Résolution du Comité d'examen de la gouvernance

J. Aggrey expose le contexte de la recommandation présentée par le Comité d'examen de la gouvernance (CEG).

Voici le libellé de la motion du Comité d'examen de la gouvernance :

Il est proposé par P. Rosen et appuyé par M. Korol que le Conseil exécutif national vote au plus tard le mercredi 25 avril 2007 sur les modifications

proposées suivantes aux paragraphes 17.4 et 17.5 des Statuts :

Remplacer les paragraphes 17.4 et 17.5 des Statuts par ce qui suit :

- 17.4 Tous les mandats au Conseil exécutif national sont de **trois ans** et prennent effet le 1^{er} janvier suivant l'élection.
- 17.5 **Afin de procéder à la transition de mandats de deux ans à des mandats de trois ans lors des élections prévues à l'automne 2008, les membres du Conseil exécutif national dont les mandats se terminent le 31 décembre 2007 verront leurs mandats prolongés jusqu'à la fin de 2008. [L'article 17.5 actuel comporte une clause transitoire qui sera réputée être entièrement périmée le 31 décembre 2008.]**

Après discussion,

Il est proposé par M. Zinck et appuyé par C. Card que le Conseil exécutif national approuve la résolution, sur la recommandation du Comité d'examen de la gouvernance.

Pour =10, contre= 3, abstentions = 0. **Résolution adoptée.**

Comité des candidatures 2007

J. Aggrey déclare que 16 membres ont répondu à l'appel de volontaires en vue de faire partie du Comité des candidatures 2007. Il s'agit de Janson LaBond, Jill Finley, Jason Jacques, Susie Dzakpasu, Margaret Fuller, Satish Seetharam, Wendy Babichuk, Zhiyong Hong, Loreta Luliani, Susan Hollick-Kenyon, Elizabeth Leonard, Stephanie Millius, Michael Dewing, Nick Giannakoulis, Derrick Deans et Riley Brockington.

Il se dit heureux de l'intérêt exprimé, mais s'inquiète du fait qu'un comité comportant autant de membres soit inefficace. Il demande donc l'avis du CEN sur qui choisir et sur la façon de donner au comité une taille raisonnable.

Le CEN discute de la taille et de facteurs à prendre en considération comme l'équilibre hommes femmes et la représentation régionale. Plusieurs suggestions sont faites. Au bout du compte, le CEN décide de la composition suivante :

Il est proposé par M. Zinck et appuyé par M. Korol

Que les personnes suivantes soient nommées membres du Comité des candidatures : Michael Dewing, Janson LaBond, Jill Finley, Susie Dzakpasu, Margaret Fuller, Wendy Babichuk, Elizabeth Leonard, Derrick Deans et Riley

Brockington. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

En outre, le CEN convient de nommer suppléants Jason Jacques, Satish Seetharam, Zhiyong Hong, Loreta Luliani, Susan Hollick-Kenyon, Stephanie Millius et Nick Giannakoulis.

Suite à l'approbation des membres du Comité des candidatures, le CEN discute de la composition des sous-comités et du processus de sélection de leurs membres. Le CEN convient de renvoyer la question au Comité d'examen de la gouvernance.

En conséquence, il est proposé par A. Sipos et appuyé par M. Zinck que le Comité d'examen de la gouvernance examine la composition des sous-comités et le processus de sélection de leurs membres. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Événement de réseautage du CCJM

J. Aggrey soumet au CEN une demande d'approbation d'un événement de réseautage présentée par le Comité consultatif des jeunes membres. L'événement projeté est assorti d'un budget proposé et doit avoir lieu hors du bureau de l'ACEP.

Après discussion, il est proposé par M. Zinck et appuyé par S. Spak d'approuver l'événement de réseautage proposé par le CCJM. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Rapport du président

1. Rencontre de la SM d'Agriculture Canada le 27 mars 2007

M^{me} Yaprak Baltacioglu a compris les enjeux qui lui ont été présentés, car elle a déjà été membre du groupe ES.

Nous avons discuté, entre autres choses, de la classification EC et j'ai incité son ministère à tenir nos membres informés au cours du processus et à minimiser le plus possible l'impact qu'aura la reclassification sur nos membres. Je lui aussi rappelé qu'il est important que sa direction reconnaisse la valeur et les contributions de nos membres au sein de son ministère.

La bonne nouvelle, c'est que le ministère s'apprêtait à embaucher 10 % de plus de nos membres actuels, soit environ 30 nouveaux employés.

2. Réunion du Réseau des employés professionnels du 12 avril 2007

La réunion a eu lieu dans les bureaux du nouvel édifice de l'IPFPC. Pour résumer le contexte, le REP est une organisation relativement nouvelle établie il y a environ cinq ans et composée de plus de 100 000 membres représentés par des agents négociateurs de professionnels fédéraux et provinciaux, notamment l'Association

canadienne des agents financiers, l'IPFPC, l'ACEP, l'Association des employées et employés gestionnaires, administratifs et professionnels de la couronne de l'Ontario, la Society of Energy Professionals, le Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal, l'Institut de recherche d'Hydro-Québec et le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec.

Le Réseau a pour objectifs de :

1. Favoriser la compréhension et le respect du public à l'endroit des professionnels syndiqués;
2. Donner aux agents négociateurs des occasions de discuter d'enjeux, de partager des expériences, de promouvoir la compréhension et de développer des approches communes et des pratiques exemplaires;
3. Soutenir une action coordonnée parmi les membres;
4. Influencer les politiques gouvernementales concernant les professionnels syndiqués.

Voici deux des enjeux d'intérêt particulier pour nous ayant été discutés à la rencontre :

i. Menace de l'impartition à l'étranger

Ce sujet a pour objet d'informer nos membres de l'impact probable de l'impartition sur les professionnels.

On l'appelle la troisième révolution industrielle. Certains y voient une menace pour les professionnels des économies développées ou des pays riches comme le Canada et les États-Unis. Cela soulève des inquiétudes pour l'avenir des professionnels au Canada. D'autres soutiennent qu'il ne faut pas exagérer la soi-disant menace de l'impartition. Tout comme la première révolution industrielle n'a pas banni l'agriculture des pays riches et la deuxième n'a pas banni les industries manufacturières, la troisième révolution industrielle ne poussera pas tous les services professionnels à l'étranger. Elle ne provoquera pas non plus un chômage généralisé. Le débat intellectuel se poursuit et il est important pour nous d'être aux aguets.

ii. Harcèlement en milieu de travail

Le deuxième enjeu dont il a été question est le harcèlement au travail. L'ACEP a été invitée à faire une présentation sur le sujet à la prochaine réunion. Avant la réunion, on m'a prié de distribuer dans le Réseau toute documentation utile sur le harcèlement.

iii. Cotisations des membres

Notre cotisation pour 2007 est de 5250 \$. Elle a augmenté pour deux raisons. D'abord,

la cotisation elle-même est passée de 1000 \$ à 1750 \$ pour un vote. La raison de l'augmentation tient à l'établissement par le Réseau d'un secrétariat afin d'offrir aux membres un service efficace de distribution et de coordination, ce qui évidemment n'est pas gratuit. Deuxièmement, l'effectif de l'ACEP est passé à 11 000 membres, ce qui lui donne droit à trois votes [1 – 5000 = 1 vote, 5001 – 10,000 = 2 votes].

3. Rencontre de Wayne Wouters, secrétaire du Conseil du Trésor, le 5 avril 2007

Entre autres, j'ai soulevé l'importance de la prochaine ronde de négociations collectives pour nos membres au cours de laquelle la classification EC jouera tout probablement un rôle majeur.

Le secrétaire m'a informé de la nouvelle approche du gouvernement en matière de formation linguistique offerte aux employés de la fonction publique. Certains d'entre vous ont peut-être été informés par vos ministères, mais voici tout de même.

Deux aspects de la formation linguistique

i. Exigences réglementaires – Formation pour satisfaire aux exigences linguistiques d'un poste

L'[École de la fonction publique du Canada](#) offre des programmes de formation linguistique aux fonctionnaires fédéraux à travers le Canada pour satisfaire aux exigences réglementaires. Depuis le 1^{er} avril 2007, ces services reliés à la formation linguistique obligatoire sont donnés en recouvrement de coûts.

ii. Exigences non réglementaires – Formation linguistique aux fins de développement de carrière

Les ministères et organismes sont responsables de ce type de formation. La plupart des organisations offrent des programmes de formation linguistique aux fins de rétention et de développement de carrière.

Outre les programmes ministériels, les employés ont accès à des cours et des outils en ligne au moyen de [Campus direct](#), qui est le campus en ligne de l'[École de la fonction publique du Canada](#).

[Campus direct](#) offre toute une gamme de produits de formation linguistique. Ces produits en ligne sont conçus à l'intention des employés étudiant le français ou l'anglais comme langue seconde. Avec ces outils, les employés sont en mesure d'atteindre les exigences linguistiques de leur poste et de maintenir leurs connaissances et compétences dans chacune des habiletés langagières (lire, écrire, parler et comprendre). Ces outils peuvent également servir à se préparer à un examen en langue seconde.

L'accès à *Campusdirect* est gratuit pour les fonctionnaires employés par les [organisations](#) énumérés aux annexes 1, 1.1, 4 et 5 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Rapport des Services professionnels

Négociations

- La table TR :
 - Le questionnaire de consultation a été envoyé aux membres, la date de retour étant fixée au 8 avril.
 - Environ 420 membres TR ont répondu au questionnaire.
 - Une fois les questionnaires reçus, Liana Griffin a entré les données dans notre base de données.
 - L'information concernant le choix d'un processus de règlement des conflits a été extraite et indique qu'une majorité des TR appuient le recours à l'arbitrage.
 - L'avis de négocier a été envoyé à l'employeur le 12 avril.
 - J'ai parlé à la négociatrice de l'employeur, Danielle Chainé, qui a convenu que les parties devraient se rencontrer pour présenter les enjeux de la négociation avant les vacances d'été.
 - Le comité de négociation doit se réunir les 9 et 10 mai.
 - Un rapport sur les propositions des membres à l'intention du comité est en cours de préparation.

- La table EC :
 - Les membres du comité de négociation doivent se réunir demain soir.
 - Le bureau national a rédigé des clauses à la demande du comité et a préparé divers documents de discussion.
 - L'étude des propositions des membres se poursuit.
 - Le comité souhaite échanger les propositions avec le Conseil du Trésor avant les vacances d'été.
 - Le comité doit se réunir trois fois d'ici la fin de juin.
 - Les membres de l'équipe de négociation qui iront à la table seront choisis en juin.

Consultations à l'échelle de la fonction publique

- La nouvelle norme de classification EC :
 - Claude D. a donné une séance d'information aux ART, à Hélène, Liana et

Jean sur le projet de norme de classification EC le 17 avril. Deux représentants de l'AGRHFPP ont donné une demi-journée de formation le 18 avril.

- Selon la réaction initiale, la nouvelle norme EC facilitera la classification des postes et est mieux adaptée à la classification du travail ES et SI.
 - La notification personnelle préalable sera probablement émise à l'automne. Il pourrait en découler un certain nombre de griefs sur le contenu des descriptions de travail.
 - La notification personnelle officielle ne sera émise qu'après la négociation de la convention collective EC. Il en résultera un grand nombre de griefs de classification (groupe et/ou niveau et/ou date d'entrée en vigueur).
- Les membres BdP de l'ACEP et les concours dans la FP :
 - La BdP a adressé un communiqué à son personnel l'informant des changements concernant les nominations en vertu de la LEFP, mais donne peu de renseignements utiles pour nos membres.
 - Nous poursuivons nos efforts pour tenter d'amener la CFP à informer les membres sur la façon de participer aux processus de nomination annoncés ouverts aux employés de la fonction publique.
 - L'ACEP a demandé à l'AGRHFPP si celle-ci a l'intention de réviser les normes de sélection des deux groupes ES et SI :
 - Les normes de sélection servent à établir les qualifications minimales pour faire partie d'un groupe professionnel.
 - Il s'agit d'un instrument de dotation qui n'a rien à voir *comme tel* avec la classification.
 - On nous a dit qu'une révision est en cours et que l'ACEP sera invitée à des consultations en mai.
 - L'AGRHFPP cherche à concilier des qualifications minimales multiples avec le besoin d'uniformité au sein du nouveau groupe EC.

Représentation

- Les CCPS
 - Une réunion du CCPS national a eu lieu le 30 mars à Service Canada et il y en aura une le 30 mai à Santé Canada.
- Représentation individuelle
 - Un membre a reçu une lettre de réprimande alléguant un comportement inapproprié à la suite d'une mutation. L'employé a déposé un grief et l'employeur a par la suite affirmé que le comportement de l'employé ne s'améliorait pas, mais empirait. Un règlement a été conclu, prévoyant un

congé payé et des avantages sociaux jusqu'à la retraite de la fonction publique. L'employé en était à environ six mois de la retraite.

- Un membre a communiqué avec nous au sujet d'une description de travail périmée et du fait que son superviseur immédiat ne voulait pas s'en occuper. Une rencontre avec la direction a débouché sur un plan incluant la nouvelle rédaction de la description de travail et sa présentation à un examen de la classification. La nouvelle description de travail est devenue une description générique qui s'applique maintenant à deux autres collègues. Elle est demeurée classifiée au niveau SI-02. L'employée a présenté un grief sur la décision de classification.

Affaires internes

- Norme de classification EC et formation du personnel :
 - Le fonctionnement de la norme a été le sujet de discussions internes.
 - Un consensus semble se dégager à savoir que la nouvelle norme sera plus facile à appliquer par le personnel des Ressources humaines et des Relations de travail que les normes ES et SI, qui ont été rédigées pour des personnes possédant une plus grande connaissance des sciences sociales.
 - Il y a encore des inquiétudes à savoir si l'ACEP aura les ressources nécessaires pour s'occuper de la conversion et donner un soutien approprié aux membres.
 - La discussion fait ressortir diverses circonstances qui pourraient augmenter le nombre prévu de griefs.
- Dotation :
 - M. Allan Stead, un représentant de service du Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario, a été embauché comme ART pour une durée déterminée de six mois afin de remplacer Isabelle Borré pour le reste de son congé non payé.
- Négociation collective SEA-ACEP :
 - Le SEA a déposé un avis de négocier le 12 janvier et la convention collective a expiré le 28 février 2007. Depuis cette date, l'ACEP a demandé deux fois des propositions de dates afin de commencer les négociations, mais le SEA n'a pas répondu.

Rapport de l'Administration

1. Livraison des documents

D. Martin s'excuse de la confusion survenue ce mois-ci dans la livraison des documents

à certains membres. Elle affirme qu'elle fera de son mieux pour éviter que cela ne se reproduise. Elle dit qu'à l'avenir elle informera par courriel les membres du CEN lorsque leurs documents seront envoyés, de sorte que s'ils ne les reçoivent pas ils pourront l'informer immédiatement.

2. Fournisseur TI

Une mise à jour est faite. (Huis clos)

3. Programmeur de la base de données

D. Martin informe le comité qu'elle a rencontré un remplaçant et qu'elle en est à finaliser les détails du contrat. Elle tiendra le CEN au courant.

Photos des membres des comités

D. Martin rappelle au CEN que le Comité des communications a recommandé que des photos de groupe des comités de l'ACEP soient affichées sur le site Web, mais aucune suite n'a encore été donnée.

Elle demande aux membres du CEN s'ils ont des objections à ce que leur photo soit prise et affichée sur le site Web. Aucune objection n'est exprimée. En conséquence, le CEN **convient** de faire prendre sa photo à la prochaine réunion.

Levée de la séance

Il est proposé par B. McVicar et appuyé par S. Spak que la séance soit levée à 20 h 40. **Résolution adoptée à l'unanimité.**